ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

3 mois 6 mois 1 an LOT et Départements limitrophes 18 fr. 50 28 fr. 45 fr. Autres départements 20 fr. 30 fr. 48 fr.

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE TÉLÉPHONE 31 Les abonnements se paient d'avance

Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS.

A. COUESLANT, Directeur

Redacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES..... 2 fr. 25 ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... - d° 3 fr. 50 RÉCLAMES 3º page 6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Le Paysan ne reniera pas son titre de Sauveur de la Patrie

Nous avons reçu la lettre suivante:

Lecteur assez assidu du « Journal du Lot », j'ai été vivement intéressé par votre article intitulé : « Aux Paysans ».

Et c'est parce que vous vous êtes adressé aux paysans que ma conscience m'oblige à vous faire parvenir ces quelques réflexions très modestes inspirées par votre article. Peut-être serait-il utile que vos lecteurs puissent en prendre connaissance si, toutefois, cette matière première qu'est le papier ne vous oblige pas à trop de c restrictions. trop de « restrictions ».

Il n'a pas été nécessaire des graves circonstances actuelles pour que le paysan comprenne ce que le Pays attend de lui.

Il y a vingt-cinq ans, pendant la Grande Guerre, le paysan trop vieux ou trop jeune pour cultiver les tranchées fit son devoir. Les épouses et les sœurs des combattants firent, elles aussi, tout leur devoir. Et sur 1.500.000 morts, 1.200.000 paysans versèrent leur sang pour la Patrie. Cependant, la profession paysanne ne représentait à cette époque que 47 % de la population totale du pays.

Vingt ans après la Victoire, nouveau drame. Mais avec des conditions bien différentes. Car si la mobilisation de 1914 avait laissé dans nos fermes des hommes encore valides de 48 ans et au-dessus, il n'en fut plus cette fois de même. Pourquoi ? Parce que ceux qui auraient pu utilement fournir un effort supplémentaire ont leurs noms gravés sur la stèle de nos monuments, ou bien rescapés, amputés ou meurtris, leur potentiel de production a été considérablement diminué. 1.200.000 paysans manquaient de toute façon à notre terre.

Malgré cela, les semailles de 1939 se firent dans des conditions presque normales. Et si la récolte fut déficitaire, la nature, contre laquelle l'homme ne peut

rien, fut la seule responsable.

Le blé semé fut récolté et battu, le raisin cueilli. Et de nouveau, l'automne 1940 a vu se creuser les sillons pour la moisson de demain. Cependant presque un million et demi de paysans languissent dans les « Stalags » de France ou d'Allemagne. Ajoutés aux 1.200.000 « morts » de 1914-18, cela représente près de irois millions d'hommes dont le travail fécond a manqué. Un effort considérable a donc été fait par le paysan non mobilisé et les rescapés de la folie de 1939 qui ont mis les bouchées triples,

Le Maréchal n'a pas fait en vain appel à la « terre qui elle ne ment pas ».

Le paysan a compris le cri de ce cœur qui est celui de la Patrie, et demain, au milieu de nos malheurs, l'épi argenté ou doré se balancera de nouveau au gré des vents pour nous donner un peu d'expérance et aussi la certitude du pain quotidien.

Vous faites allusion dans vous article aux difficultés auxquelles se heurtent a les Services Agricoles pour nous faire comprendre la pécessité des pourelles.

règles auxquelles il faut se conformer si l'on ne veut périr ».

Et ce n'est pas en vain que le Gouvernement a fait appel à lui. Le 9 décembre dernier, à Toulouse, plus de 2.000 délégués des Syndicats paysans du Sud-Ouest

avaient répondu à l'appel de M. le Secrétaire d'Etat au Ravitaillement. M. Achard présidait cette réunion d'information au cours de laquelle notre ami Chantérac, directeur de « l'Effort Paysan » et président-délégué de l'Union nationale des Syndicats Agricoles (qui groupe plus de 12.000 syndicats paysans) exposa d'une façon si lumineuse la situation de la Paysannerie en face des graves problèmes actuels. Et aux côtés de M. le Secrétaire d'Etat au Ravitaillement se trouvaient les natorze présidents des Fédérations départementales corporatives paysannes, dont le signataire de ces lignes.

Les paysans du Lot et de la France entière ont entendu l'appel du Gouverne-

Non, le paysan, pas plus aujourd'hui qu'hier ou que demain, ne faillira à son devoir et ne limitera ses efforts. Il n'a pas été sourd à l'appel de ce magnifique fils de paysans d'Artois, Philippe Pétain, Maréchal de France, Chef de l'Etat Français. Tout comme le Maréchal à Verdun et en juin dernier, et à sa suite, le paysan sauvera la France, sa terre:

P.-G. CARRADE,

Président de la Fédération des Syndicats Paysans du Lot, propriétaire-exploitant à Sauzet.

Précurseurs et continuateurs.

Je viens de lire un beau travail de M. le docteur René Deguiral, qu'il a présenté à la Société de Géographie sur ce sujet : Points de vue sur le Quercy, vieille terre de France! Nous en reparlerons car il en vaut la peine et nous le signalons tout de suite à nos amis de la revue Quercy — qui va bientôt nous donner son premier numéro comme un témoignage qu'ils trouveront de bons complices pour l'œuvre de renaissance quercynoise à laquelle ils se sont voués, qu'ils en trouveront plus peut-être qu'ils n'avaient espéré. Et qui sait ? là où ils n'en

Eh! oui, notre beau vieux Quercy n'a pas perdu tous ses défenseurs, ou plutôt, il en avait perdu beaucoup et des meilleurs, et il était temps que des remplaçants vinssent faire la relève.

Je pense d'abord à notre cher Eugène Grangié — ami précieux, écrivain délicat et raffiné qui savait si bien exprimer la me pittoresque de nos Causses et le charnal du Lot, qu'il aimait autant qu'on l'y meur de ses travaux, il déploya son talent et son dévouement au service d'une cause qui n'enthousiasmait d'abord pas beaucoup de gens.

de gens.

Je pense au vénéré M. Daymard qui savait mettre tant de discrétion dans son ardente ferveur, et à cet excellent collaborateur, Saint-Marty, le savant historien dont la modestie était le seul défaut et dont nous sommes heureusement sûrs aujourd'hui que son Histoire du Quercy sera publiée.

Je pense aussi au président Jules Mal-rieu, aussi bon prosateur que poète savou-reux, dont l'ardeur ne s'éteignit qu'avec la vie et auquel sa ville de Figeac, tant chérie, saura certainement rendre l'hommage qu'il si bien mérité d'elle.

En rappelant les noms de cette pléiade de « mainteneurs » quercynois, nous avons la fierté de dire qu'ils avaient pour centre commun le Journal du Lot dont ils furent tous les collaborateurs et les amis. Nous avons aussi la tristesse que cette amité rende plus sensible le viue de leur absence.

Mais comme ils avaient tous la foi solide et sincère, celle qui agit, ce leur serait une joie, au milieu de nos désastres, de voir qu'ils auront des successeurs et que leur

effort a servi puisque d'autres continuent ce qu'ils ont commencé. Elle n'est pas éteinte, la flamme, elle est passee en d'autres mains. Les précurseurs ont transmis le flambeau!

Heureuse initiative.

Nous savons que nos observations sur le nom des rues ont retenu l'attention des membres de la Société des Etudes du Lot et qu'on s'y préoccupe de réunir des notes biographiques sur les personnalités quercy-noises qui, au cours des temps et à des titres divers, ont bien servi le pays et mérité qu'on y garde leur mémoire.

Cette initiative est particulièrement heureuse et nous ne pouvons que l'encourager. Si, partout, on veut bien faire le même travail, peut-être verrons-nous cesser cette mode ridicule qui sévit depuis quelque vingt ans et grâce à laquelle on a comme « délocalisé » et « dénaturalisé » les villes de France en donnant à toutes un vêtement de confection fabrique à Paris.

De sorte que les rues de Cahors s'appel-lent comme celles de Quimper et celles de Nantes comme celles de Nimes. Si bien qu'à ne regarder que nos plaques indicatrices il semblerait qu'on est toujours dans la même ville et le même lieu.

INFORMATIONS

COMMUNIQUÉ ALLEMAND

Le haut commandement des forces armées allemandes communique : Des avions allemands ont bombardé, au | cours de vols de reconnaissance armée, hier, des objectifs militaires dans un port de la côte orientale britannique. Des avions de combat à grande distance ont attaqué deux navires de commerce armés ennemis, déplaçant au total 8.100 tonnes, dans la région maritime située à l'ouest de l'Irlande. Ces deux navires ont été coulés,

La lutte contre le chômage Au mois d'avril, au plus tard, 200.000 ou-vriers seront employés sur les chantiers de reconstruction et d'équipement. M. Berthelot, ministre-secrétaire d'Etat aux communica-tions, qui avait adressé, le 12 octobre, une circuloire aux ingénieure en ent des Ports tions, qui avait adressé, le 12 octobre, une circulaire aux ingénieurs en cnef des Ponts-et-Chaussées, afin de leur recommander de tout subordonner à l'action, vient, par une nouvelle circulaire, de les inviter, après le ralentissement dû aux grands froids, à un effort accru. Après avoir constaté que les efforts effectués ont porté déjà de beaux résultats, puisque, en novembre, 100.000 travailleurs étaient occupés sur les chantiers. Au secrétariat d'Etat aux communications, le ministre indique qu'il faut que, en mars ou avril au plus tard, 200.000 ouvriers soient décomptés sur ces chantiers.

Service vicinal des Ponts et Chaussées

Un décret, paru à l'Officiel, précise que le service ordinaire des ponts-et-chaussées assurera désormais, dans chaque département, sous l'autorité respective du préfet et des maires, la gestion de chemins départementaux et vicinaux. Il remplira à cet effet toutes les fonctions dévolues au service vicinal. Les ingénieurs et fonctionnaires départementaux du service vicinal deviennent fonc-tionnaires de l'Etat et sont attachés à l'ad-ministration des ponts-et-chaussées où ils constituent un cadre latéral; les fonctionnai-res du cadre latéral participent désormais à la gestion de la voirie nationale et peuvent

Les différends franco-siamois

être mutés d'un département à l'autre, soit

Le gouvernement japonais a offert simultanément au gouvernement français et au gouvernement thaïlandais sa médiation pour faciliter le règlement du différend franco-thaïlandais, relatif à la frontière commune à l'Indochine et à la Thaïlande.

Le gouvernement français, en considération

des relations amicales existant entre la France et le Japon, telles qu'elles sont définies par l'accord franco-japonais du 30 août dernier, a accepté le principe de la médiation offerte. L'ambassadeur de France à Tokio a ét-chargé de traiter avec le gouvernement japonais toutes les questions de procédure relatives à l'exercice de cette médiation.

La mobilisation en Grèce

Le correspondant de l'agence Reuter au Caire annonce que le gouvernement grec a décidé la mobilisation de tous les sujets grecs âgés de 20 à 45 ans, résidant en Egypte Les nouvelles recrues formeront un corps d'armée spécial qui portera le nom de « colonne grecque d'Egypte ».

Prisonniers belges libérés

La radio allemande annonce que jusqu'à présent, 88.000 prisonniers belges, détenus dans les camps d'Allemagne, ont été libérés et renvoyés dans leurs foyers.

Avions destinés à l'U.R.S.S.

Le gouvernement des Etats-Unis a décrété la levée de l'embargo moral sur les exporta-tions d'avions et de matériel d'avions à des-tination de l'U.R.S.S. Cet embargo avait été décrété lors de la guerre germano-polonaise, au moment où les troupes soviétiques pénétraient en Pologne.

On n'a pas tort de dire que ce qui est cerit est écrit et que l'homme n'échappe pas

Voyez i nistoire de cet acrobate américain

qu'on nous mande de l'État de New-York. On l'avait surnommé le « diable volant »

parce que, chaque soir, depuis quinze ans, il faisait un « numéro » de music-hall, sau-tant de très haut dans un bassin très petit

Ce brave sauteur avait pris sa retraite il y a quelque temps et s'était fait construire une maison dans une localité nommée Orange, où il espérait finir ses jours bien tranquillement. Et voilà que l'autre jour, il voulut fixer un crochet à l'extérieur d'une fenêtre de son « hyperglow».

fenêtre de son « bungalow ». Il monta sur un escabeau, glissa, tomba d'une hauteur de deux mètres et se cassa la tête. Il est mort

On pourrait citer de nombreux exemples

de ce genre de fatalité: le vieux soldat qui

a guerroyé toute sa vie et qui un jour de sa

retraite est écrasé par un tramway; le guide qui a passé sa vie à monter vers les pics neigeux des Alpes et qui meurt d'un refroi-

et se tirant toujours d'affaire.

Un autre navire, déplaçant 5.000 tonnes. est resté sans mouvement, complètement en flammes et donnant fortement de la bande. On a également observé plusieurs fortes explosions causées par des hombes lancées sur un cargo déplaçant 12.000 tonnes qui se trouvait au large de la côte orientale britannique. Un avion ennemi a été abattu dans un combat aérien.

LE MARECHAL PETAIN A CREE LE CONSEIL NATIONAL

On n'a pas oublié qu'au cours de la séance du Conseil des ministres, tenue le 15 décembre 1940, le maréchal Pétain, chef de l'Etat français, avait marqué son intertion de créer une Assemblée Consultative, dont il pourrait recueillir les avis et qui assurerait entre le Chef de l'Etat et le peuple de France d'utiles contacts.

C'est aujourd'hui chose faite.

A la date du 24 janvier, en effet, le

A la date du 24 janvier, en effet, le Journal Officiel » a publié une loi portant réation d'un Conseil National et, en même temps, un décret portant nomination des membres de ce Conseil.

Cette Assemblée, composée de près de deux cents membres choisis par lui, ne possède ni caractère constituant, ni caractère législatif. Elle est consultative.

Les agents de police doivent le salut militaire

Se basant sur la nécessité d'une collabo-ration étroite des autorités civiles et militaires appelées à participer aux opérations du maintien de l'ordre, le Commandement militaire s'est mis d'accord avec l'autorité départementale pour que les fonctionnaires en uniforme de la police et les officiers de l'armée échangent le salut dans les condi-tions bien déterminées.

En conséquence, les agents de police doivent le salut aux officiers; par mesure de réciprocité, il est recommandé aux officiers d'échanger le salut avec les officiers de paix on uniforme, ces derniers étant salués les premiers par les officiers subalternes de l'armée.

Envois de la Croix-Rouge américaine Des bateaux chargés de marchandises à des-

tination de la France, de l'Espagne, de la Grèce et de la Finlande sont affrêtés par la Croix-Rouge américaine.

La valeur des marchandises qu'ils transpor-

teront en Europe est d'environ 3 millions de dollars.

Prisonniers sans famille Les prisonniers n'ayant ni femme ni en-

fant ni ascendant peuvent souscrire une dé-légation au profit d'un tiers ; à cet effet, ils doivent eux-mêmes adresser leur demande au Ministre-Secrétaire d'Etat à la Guerre ar l'intermédiaire de l'homme de confiance du camp habilité auprès des autorités alle-mande et du Comité International de la Croix-Rouge à Genève (Service des Prison-

niers de Guerre).

Dès que le Ministre donne l'autorisation de paiement, le C.A.T. se met immédiatement en liaison avec le délégataire désigné. Les tierces personnes sont informées qu'elles n'ont aucune demande à adresser dans ce but au Centre Territorial de la Division de leur résidence.

EN PEU DE MOTS...

Destinée ironique

— On annonce que les zoologues allemands, le docteur Heck et Hagenbeck fils, se trou-vent actuellement au jardin zoologique de Paris, à Vincennes, pour étudier les questions

- La police de Paris a mis en état d'arrestation cinq individus, approvisionneurs du marché noir. Une perquisition faite à leur domicile a permis de saisir 6.500 boîtes de pâté, 2.500 kilos de savon et une tonne de conserves alimentaires.

tes dans le genre est celle de Durmont d'Urville. Une des histoires les plus impressionnan-

Durmont d'Urville fut, comme vous savez,

un grand navigateur. Il fit un long voyage

autour du monde, visita les régions an-tarctiques où il accouvrit des terres, ce qui

lui valut le titre de « contre-amiral » et la grande médaille d'or de la Société de Géo-

graphie. Ce fut même lui qui, au cours

d'une campagne hydrographique avec la « Chevrette », dans l'Archipel et la Mer Noire, signala la découverte de la Vénus de Milo. Il retrouva les traces de La Pérouse à

Vanikoro et rapporta des reliques de cet

Et puis, voici que le 8 mai 1842, ce vieux

et célèbre bourlingueur a l'idée de prendre

en compagnie de sa famille le train pour Versailles. La ligne était nouvelle, le chemin

de fer une nouveauté à qui Thiers avait fait

les pires prédictions. Comme pour donner raison à l'homme d'Etat, le train dérailla

PAN.

Chronique du Lot

La paysannerie quercynoise

Dans les liens contractuels qui forment l'armature de toute société humaine organisée, les paysans jouissent d'une place d'autant plus éminente que les circonstances actuelles sont dominées par le besoin impérieux des contingences vitales.

Nous avons déjà indiqué — ici-même des raisons d'être de la tâche dévolué à la Commission Départementale de Propagande Régionaliste en ce qui concerne le retour à la Terre. En les temps difficiles traversés par chacun et qui se placent sous le signe inéluctable d'un « d'abord vivre », voici un faisceau d'arguments nouveaux dont le poids paraît être susceptible de les faire prendre en considération.

Dans le Quercy, moins favorisé par la Nature que certaines régions riches de la métropole, l'exode rural, la dénatalité ont privé le travail de la terre de bien des bras nécessaires, la pénurie des capitaux à engager pour améliorer les exploitations agricoles, les charges de toutes espèces grevant la propriété ont mis le paysan dans une

ger pour améliorer les exploitations agricoles, les charges de toutes espèces grevant
la propriété ont mis le paysan dans une
situation extrèmement difficile. Il y a de
nombreux efforts à entreprendre en sa faveur pour qu'il puisse remonter le courant.
Au pays quercynois, le cultivateur ne
peut guère offrir que sa bonne volonté. En
principe, il ne la marchande pas, mais dans
le but de la lui faire donner tout entière et
sans restriction, il appartient à la Commission de Propagande de l'encourager. Avec le
concours de cet organisme, les problèmes
essentiels qui se posent dans des domaines
variés verront leur solution facilitée.
La Commission ne peut-elle pas, en effet,
s'attacher à vulgariser ses méthodes d'améliorations culturales, à encourager la cons-

sattacher a vuigariser as methodes a and-liorations culturales, à encourager la cons-truction rurale selon le type classique de l'esthetique locale: la ferme quercynoise saine, hygienique, confortable, avenante dans son paysage quercynois? Ne pourrait-elle pas s'ingénier à embellir la vie au village et a la campagne? Quel beau champ

Il y aurait lieu également de revigorer le recrutement de l'artisanat campagnard. Nous en avons touché un mot. Le Lot ne possède pas d'Ecoles Agricoles; cependant il en a eu. Contentons-nous de rappeler aujourd'hui les années de prospérité des centres d'ins-truction d'Arnisse et du Montat. Sur leur organisation, leur rendement, la Bibliothèque Municipale possède une documentation complète qu'il s'agit de dépouiller. Nous nous y employons et reviendrons sur ce sujet spécial : ainsi la Commission de Régionalisme pourra être informée en vue de sa

Dans les liens intersociaux, surtout en ce qui concerne ceux que les circonstances établissent, tout en respectant les caractères propres des paysans du Quercy, il y a une statique, un équinore à créer, statique génératrice d'un dynamisme de discipline à instaurer de toutes parts. Individualisme et indépendance sont dans la vie collective des facultés dangereuses. Le moment est moins que jamais aux routines qui sont une forme de la paresse, et à l'isolement qui est un aspect de l'orgueil.

Taxer les paysans d'egoïsme se montre un moyen tendancieux de dénigrement systématique. Il ne leur sumsait donc pas qu'ils soient les victimes chigées et permanentes des intempéries et de toutes les calamités agricoles. Assurément, ils sont moins direcagricoles. Assurement, ils sont moins directement menacés par la faim et par l'insécurité que les citadins, mais pour peu qu'on établisse le bilan des pertes des campagnards, de toutes leurs peines prises pour clairer leurs terres, pour entretenir le cheptel, on doit loyalement reonnaître que le trait acéré qui leur est décoché part d'un sentiment sers augunt respect event le rée sentiment sans aucun rapport avec la réa-

A leur égard il est fait également bien acubérément litière du fait pertinent et éta-bli que pendant toutes les guerres ils constituaient à eux seuls la majorité des effectifs placés aux premières lignes, Combattant qui répondait : Présent ; le Paysan-Cultivant ! Qui aux adjurations pathétiques du Maré-chal se lève et dit : A vos ordres ; le Paysan. Quand le plus illustre fils du sol français sait se montrer glorieux de ses origines ter-riennes, le dénigrement de la paysannerie— le plus précieux fleuron de la couronne patrimoniale— est un acte lâche et anti-

A toute erreur, miséricorde, car toutefois nos mœurs et coutumes ont encore un hiatus dans les relations qui devraient exister entre les habitants des villes — sites de jouissance — et les paysans des campagnes — sites de labeur. Un climat de compréhension et de confiance mutuelles assurerait une solidarité permettant de rendre les privations urbaines moins dures et le travail rural plus fécond.

Compréhension et confiance d'harmonie et de mesure en sachant se garder de brima-des exagérées. Dans une volonté d'unification, de régularisation, de maintien du coût de l'existence, des Lois sévères ont été édictées. Elles doivent être appliquées dans leur esprit. Là aussi un climat de compréhension ne serait pas inutile.

N'appartient-il pas, par destination, à la Commission de Régionalisme de contribuer à l'alésage de ces points de friction en vue d'établir ainsi le climat d'équilibre destiné ameliorer les relations intersociales. Pour elle, cette œuvre toute seule est à mettre en exergue.

SAGOT-LESAGE.

---<>綴<>-AUX INDUSTRIELS DU LOT

Tous les industriels exerçant leur activité en n'importe quelle branche dans le dépar-tement du Lot sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu le mardi 28 janvier 1941, à 14 h. 30, à la Chambre de Commerce du Lot, Quai Cavaignac, à Cahors. Ordre du jour : Constitution d'un Groupement Professionnel. — L. Président de la Chambre de Commerce, P. ORLIAG.

CAMORS

CEREMONIE PATRIOTIQUE

La Municipalité de Cahors a fait installer un mât de payillon au sommet de la Tour du Pape Jean XXII. Le payillon y sera hissé pour la première fois le lundi 27 janvier, à

A cette occasion aura lieu une cérémonie à laquelle participeront M. le Préfet du Lot, le Colonel Commandant le Département, le II° Bataillon du 150° R.I. avec sa musique, les enfants des écoles et les formations de

Tous les participants seront rassemblés sur l'Avenue Gambetta et sur l'angle sud-est de la Place Thiers.

Les Cadurciens désireux de s'associer à cette cérémonie y sont vivement invités.

Comme c'est la première fois que cette cérémonie se déroulera à Cahors, nous croyons utile d'ajouter que tout le monde doit observer pendant l'envoi des couleurs l'attitude la plus respectueuse. Passants et civils doivent s'arrêter et s'immobiliser face au drapeau!

LES ENFANTS DU QUERCY A TOULOUSE

L'Association Amicale des Enfants du Quercy à Toulouse a tenu, dimanche, sa première Assemblée Générale de cette année, pour procéder au renouvellement du Comité. Pendant toute la durée des hostilités, la Société a régulièrement tenu, tous les deux mois, une assemblée au cours de laquelle des nouvelles étaient données des absents. Cha-que trimestre un mandat a été régulièrement envoyé à chacun des 40 sociétaires en

Depuis le mois de juillet 1940, des envois plus importants sont attribués à nos pri-

D'autre part, au cours de sa dernière réu-nion, le Comité a décidé de verser une sub-vention de 500 francs au Secours National,

versement effectué le 20 janvier. Tout ce travail de guerre et d'après-guerre a été assuré grâce au dévouement inlassable du Trésorier de l'Amicale. Aussi M. Péla-prat, président, a-t-il, à juste titre, remercié M. Cures, et l'Assemblée unanime a-t-elle renouvelé sa confiance à tous les membres du Comité, les invitant à poursuivre leur tâche pour que la Société des Enfants du Quercy reste toujours aussi prospère et aussi vivante.

—>%<—— LES FEUILLES DE PAIN

Les consommateurs de la commune de Cahors appartenant à la catégorie « T » ou « C » pourront se présenter pour retirer leurs feuilles de pain de février et mars à partir de lundi 27 janvier 1941,

MAIRE RÉVOQUÉ M. Calmon, maire de Larroque-des-Arcs, est révoqué de ses fonctions pour les motifs ci-après:
« N'a pas apporté une aide efficace à l'œuvre du redressement national. »

Association des Alsaciens-Lorrains

Groupement de Cahors. - Le Comité rappelle qu'une réunion générale aura lieu le dimanche 26 janvier 1940, à 14 h. 30, à la Mairie de Cahors, Salle du Conseil Munici-pal. Présence indispensable de tous les réfugiés Alsaciens - Lorrains résidant à A l'ordre du jour de cette réunion figu-

rent des questions intéressant tous les expulsés et non rapatriables Alsaciens-Lor-Le Comité invite toutes les sections loca-les à désigner un délégué pour y participer.

Indésirables excursionnistes

Plusieurs propriétaires de maisons de vi-

gnes situées sur les collines environnant la ville ont eu le regret de constater que des dégâts assez importants avaient été commis par des jeunes gens en excursion sur les Un propriétaire d'une villa située sur le

côteau de l'Ermitage, notamment, signale qu'on a pénétré par la fenêtre dans la maison dont les portes furent fracturees, les chaises, les tables brisées en morceaux et jetées dans la vigne.
Il a constaté, également, que le tuyau de conduite d'eau qui part du toit de la mai-son et aboutit à la citerne a été arraché, et

que des souches, des plants de vigne ont été coupés. Plainte a été portée, une enquête est ou-verte et, certainement, une surveillance ne manquera pas d'être établie.

Voleur arrêté et condamné

La rendarmerie de Castelnau-Montratier procéda lundi à l'arrestation du nommé André Graux, inculpé du vol de deux bicyclettes, de plusieurs autres larcins et d'une tenta-tive de cambriolage chez M. Cambes, de

Conduit maidi à Cahors, Graux a comparu à l'audience des flagrants délits du tri-bunal correctionnel et a été condamné à 3 mois de prison.

PALAIS DES FETES

Samedi 25, dimanche 26 janvier, en soirée à 20 heures 15. Dimanche, matinée à 15 heures.

Véra Korène, Charles Vanel dans une grande production française LA BRIGADE SAUVAGE

un film de Marcel L'Herbier. En complément : Errol Flynn et Anita Louise dans un film très émouvant : La Lumière verte.

SECOURS NATIONAL

Qui donne au Secours National prête à la France

LOTERIE NATIONALE

15° Tranche 1940 Tous les numéros se terminant par 2 gagnent 110 francs.

Tous les numéros se terminant par 9 gagnent 220 francs. Tous les numéros se terminant par 53 gagnent 500 francs.

328, 359, 904 gagnent 1.000 francs. Tous les numéros se terminant par 1.344, 3.006, 5.978, 7.672 gagnent 10.000 francs. Tous les numéros se terminant par

8.287 gagnent 20.000 francs.

Tous les numéros se terminant par 326,

Tous les numéros se terminant par 35.947, 95.662, 96.370, 98.166 gagnent 50.000 francs.

gagne 5 millions.

Dumont d'Urville périt carbonisé.

illustre marin

et prit feu.

Les billets portant les numéros: 027.801 129.134, 288.573, 382.070, 389.589, 454.341, 50.005, 564.561, 636.456, 650.044, 712.182, 733.035, 740.047, 883.466, 894.671 gagnent 100.000 francs.

371.486, 685.466 gagnent 500.000 francs. Les billets portant les numéros 554.281, 697.772 gagnent 1 million. Le billet portant le numéro 241.642

Les billets portant les numéros 242.040,

Cet agrandissement est devenu nécessaire parce que l'action d'entr'aide se dévelopne de plus en plus; elle demande une organisation correspondant à son activité dans tout le Département, dans toutes les branches ou propositions que considerance que service que le company que considerance que service que le considerance q un appui, une assistance, un service quel-conque doivent être fournis aux victimes de

conque doivent etre fournis aux victimes de la guerre, si diverses et si nombreuses. Que tous ceux qui ont besoin de l'action du Secours National s'adressent done, 54, rue Emile-Zola à Cahors, et que tous ceux qui ont encore des vêtements usagés et même hore service à lui donner les signales. même hors service à lui donner les signalen à cette adresse pour qu'ils soient cherchés chez eux et augmentent encore les ressources disponibles pour l'hiver.

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 18 au 24 janvier 1941

Naissances Chaize Jeannine, rue Wilson. Puech Maxime, rue Wilson.

Cânicave Michel, rue Wilson.

Barrières Christian, rue Wilson.

Iglesias Jean-Claude, Rives du Lot. Campoy Pierre, rue Wilson.

Publications de mariages Mathieu Jacques, menuisier, et Pernot Jacqueline, s.p. Martinaud Roger, lieutenant d'infanterie Vichy et Lagarde Clémence, s.p. à Cahors. Hérin Edmond, aspirant au 150° R.I. à Cahors et Corbent Andréc, s.p., à Hamel

Desmet René, employé de bureau, et Varlan Marinette, modiste. Décès

Laporte Joseph, s.p., 70 ans, rue Wilson. Lafon Jean, s.p., 79 ans, rue Wilson. Arnouil Martin, s.p., 75 ans, rue Wilson. Lascaux Marceline, s.p., 78 ans, rue Wilson. Bergon Marie, s.p., 85 ans, rue Wilson. Alazard Marceline, Vve Sabatié, 81 ans, rue

boulevard Gambetta. Miquel Thérèse, épouse Lafon, s.p., 81 ans, rue Wilson. Barthe Antoinette, Vve Rossignol, s.p., 64

Capelle Jean-Pierre, ancien négociant, 89 ans,

ans, rue Wilson.
Ségol Fredéric, cultivateur, 50 ans, r. Wilson.
Bara Jean, 5 jours, rue Wilson.
Galet Louis, s.p., 75 ans, rue Wilson.
Pélaprat Léontine, Vve Arbouys, s.p., 79 ans, St-Barthélémy. Rouquié Marie, Vve Barral, s.p., 37 ans, rue du Chateau-du-Roi.

Brunet Justin, instituteur honoraire, 75 ans, Allées Fénelon. Dussin Maria, Vve Puyobrau, s.p., 84 ans, rue Portail-Alban.

EDEN

Samedi 25 et dimanche 26 janvier, en soirée. Dimanche, matinée.

ALERTE EN MÉDITERRANÉE avec Pierre Fresnay, Nadine Vogel, Pizani et Ledoux (de la Comédie Française) En première partie: Eclair du Kentucky, film d'aventure.

MESDAMES,

Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfrisable Huila-Purfleur. Sans appareil, sans électricité, sans chauffeur, sans vapeur sur la tête, rien de tout ce qui fatiguait la cliente et ses cheveux ; une huile végétale sur les cheveux enroulés, qui les revitalise pendant qu'elle les frise et c'est tout. L'indéfrisable Huila-Purfleur est une merveille et le fruit de 16 années de minutieuses recherches pour donner à la cliente le maximum de satisfaction.

C'est la propriété de M. POPOVITCH Spécialiste renommé d'Indéfrisables rue Mal-Foch, CAHORS - Tél. 170 Pas plus cher, mieux, plus chic

11 brebis écrasées par un train M. Rémi Payssot, gardait son troupeau de brebis aux abords de la voie ferrée, au ha-meau de Mélines (commune de Tour-de

Tout à coup, effrayées par l'arrivée d'un train, les brebis se précipitèrent sur les rails juste au moment où le train passait.

11 brebis, dont la plupart nourrissaient, ont été écrasées.

Il en résulte, pour le propriétaire, une perte de plusieurs milliers de francs, car la viande de ces brebis est impropre à la consommation. Enseignement primaire Mlle Marcelle Peuch est nommée institu-

trice stagiaire à Bétaille. Chien méchant Jeudi soir, vers 17 heures, un garçonnet, âgé de 13 ans, passait rue St-James, lorsqu'il fut poursuivi par un gros chien qui

mordit à une jambe. Plainte à été portée à la police. Dans la journée, une plainte identique avait été portée par une personne qui, dans le même quartier, avait été mordue par un chien. Serait-ce le même chien? La police a

ouvert une enquête. Service des pharmacles Le service de pharmacie sera assuré le dimanche 26 et le lundi matin 27 janvier par la Pharmacie Paul GARNAL, 97, Boulevard Gambetta.

Les Sports

STADE CADURCIEN - RUGBY

Stade Toulousain (Juniors) contre Stade Cadurcien I Comme nous l'avons déjà annoncé, stade L.-Desprats sera, dimanche 26 jan-vier, le théâtre d'une belle démonstration de rughy, car les Toulousains arrivent pré-

cédés d'une belle réputation et pratiquent un jeu des plus spectaculaire. De son côté, le Stade Cadurcien essayera de confectionner un beau rugby pour rendre cette partie fort agréable à suivre. L'équijouera au grand complet afin de bien se préparer en vue de son prochain match de championnat. Les Toulousains devant re-prendre le train de 17 heures, le match com-mencera à 14 h. 30 précises.

En lever de rideau, en foot-ball, les réserves du Stade donneront la réplique à l'excellente équipe de Duravel; coup d'envoi, 13 h. 30.

Pendant que leurs aînés joueront contre le Stade Toulousain, l'équipe seconde se dé-placera à Caussade pour y disputer un match amical avec l'Union Sportive Caussadaise. Rendez-vous à la gare à 11 heures. Lycée de Tulle contre Quercynoise

Jeudi 30 janvier, au Stade Lucien-Desprats, la fameuse equipe des Joyeux du Lycée de Tulle sera opposée à la Quercynoise du Lycée Gambetta. Les sportifs cadurciens ont déjà vu évoluer cette belle équipe devant la Violette du Lycée de Toulouse. Les Joyeux présenteront une équipe aussi forte que contre 1 oulouse. En effet, nous remarquons 8 sélectionnés scolaires et 2 sélectionnés Périgord-Agenais-Limousin dans l'équipe des Joyeux du Lycée de Tulle Formation Lycée de Tulle : 1re ligne : Veillerot, Demichel (selectionné 39-40), Roume; 2º ligne: Beynette (sélectionné 39-40), Pernont (sélectionné 39-40); 3º ligne: R. Mous (cap.) (sélectionné 39-40), Mayoux, Couty (sélectionné 39-40); m.: Pouty (sélect. scolaire 39-40); o.: Seudol; centres: Valeix (select. 39-40), Dauné; ailes: Dubernard, Salesses (sélect. Périgord-Agenais-Limousin 40-41); arrière: Mous E. (sélect. 39-40).

Nous sommes sûrs que les sportifs cadur-ciens qui aiment le beau sport viendront nombreux applaudir aux exploits des deux

quinzes.

Pour mettre son équipe au point, la Quercynoise ira rencontrer dimanche à Gourdon la toute première équipe de l'U.S. gourdonnaise qui l'autre dimanche battit le C.A.

Gros morceau pour les lycéens mais bon entraînement pour le grand match de jeudi. La formation des « Joyeux » est affichée au

Arrondissement de Cahors

Montcua

Légion française des combattants. — Di-manche dernier 19 janvier, au cours de l'assemblée générale de la Légion française des combattants, il a été procédé à l'élection du bureau communal définitif. Par acclamations il a été ainsi constitué:

tions il a été ainsi constitué:

Président: Bley Auguste, combattant de 1914-1918; Vice-président: Couture Louis, 1914-1918; Masbou Paul, 1939-1940; Secrétaires: Lasvènes Elie, 1914-1918; Saurt Louis, 1939-1940; Trésoriers: Pratmarty Sylvain, 1914-1918; Lurand Louis, 1939-1940; Membres: Le Sainthomme Eugène, combattant des deux guerres; Denègre Julien, 1914-1918; Cambou Jean, 1914-1918; Coëz René, replié, 1914-1918, délégué au Secours National. cours National.

L'appel aux anciens combattants a été en-75 adhésions ont été déjà recueillies 65 anciens, 10 jeunes. Dans quelques jours les anciens combattants seront devenus des légionnaires.

Arrondissement de Figeac

Figeac

La jeune Association des Eclaireurs. — Nous connaissons tous l'activité, le dévouement de nos éclaireurs réunis dans l'une des plus intéressantes associations de jeunes.

On rencontre ces superbes garçons chaque fois qu'il faut se dévouer et se dépenser pour une convers ertistique en humanitaire. Leur une œuvre artistique ou humanitaire. Leur concours est toujours bénévole, dévoué, complet. Rien ne leur paraît fastidieux ou pé-nible et c'est toujours avec le sourire qu'ils

nible et c'est toujours avec le southe qu'ils accomplissent leurs missions.

L'Association des Eclaireurs de Figeac se compose: 1° du « Clan du Chêne » (routiers); 2° de la « troupe Champollion » (éclaireurs); 3° de la « meute des Bruyères » (louveteaux).

Le groupe local des Eclaireurs de Figeac s'emploie actuellement à faire le recense-

s'emploie actuellement à faire le recensement de ses amis. Les amis des Eclaireurs sont certainement très nombreux. Ils recevront une carte spé-

ciale qui confirmera cette amitié et l'appuiera de façon tangible.

L'Assemblée générale des Amis de l'Ecole.

- Les membres actifs de la Société des Amis de l'Ecole sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu le 24 janvier, à 20 h., au siège social.

au siege social.

Obsèques. — Dimanche à 11 heures, ont eu lieu les obsèques de M. R. Fréjaville, négociant place Champollion à Figcac, décédé à l'âge de 71 ans, des suites d'une congestion.

Une foule de parents et d'amis avait tenu à l'accompagner à sa dernière demeure.

Puissent les nombrances marques de symptons de symptons

Puissent les nombreuses marques de sym-pathies données à la famille en cette péni-ble circonstance atténuer l'immense douleur de sa veuve, de Mme et M. Germain Moussié, sa fille et son gendre, et à son fils et petits-enfants, nous offrons l'expression de nos sincères condoléances.

Arrondissement de Gourdon

Gramat

Cadavre trouvé sur la route. - Lundi, vers 14 heures, trois personnes se rendant dans les prés de « Courmonde » se trouvèrent brusquement en présence d'un cadavre étendu sur la route.

Le corps ne portait aucune trace de coups ni de blessures. La gendarmerie de Gramat se rendit sur les lieux, ainsi que le docteur Jean Souilhé. L'examen médical ne releva aucune trace suspecte, le permis d'inhumer

Dans les poches du cadavre on trouva 900 francs et des cartes d'alimentation por-tant le cachet de la mairie de Rueyres. On fit donc des recherches dans pour identifier le défunt. M. Gouttrié, maî-tre d'hôtel, et Mme Lascoux, charcutière, mis en présence du cadavre, le reconnurent et déclarèrent qu'il s'agissait u'un nomme Terrou Paul, du Mas-del-Sol, âgé de 28 ans. La famille prévenue reconnut son parent.

Gramat, s'était attardé et n'était pas rentré chez lui. On ignore les raisons qui lui firent emprunter un chemin retiré et à l'opposé de

son domicile. Paul Terrou était de santé délicate et avait été réformé.

Souillac

Gendarmerie. - M. Degein, maréchal des logis chef à Aspect (Haute-Garonne), nom-mé en la même qualité à Souillac, en rem-placement de M. Dufau, admis à la retraite, a pris possession de son poste lundi 20 jan-vier. Nous lui adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Naissance. — Nous avons appris avec plaisir que Mme et M. Charles Malvy, conseiller général du Lot, viennent d'être les heureux parents d'un garçon prénommé François. C'est leur deuxième enfant. Nos compli ments au papa et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

AVIS DE DECES Madame et Monsieur ALAZARD, 4, rue du

Portail-Alban, font part du décès de Madame Veuve PUYOBRAU

leur grand'mère, survenu le 24 janvier 1941. L'inhumation aura lieu le 26 à Caillac

AVIS DE DECES

Madame BRUNET; Monsieur et Madame Paul BRUNET; Madame Veuve ANDRAL; Monsieur Marius DEVES; les familles AN-DRAL, DEVES, BRUNET et tous les parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la per-

M. Justin-François BRUNET Instituteur honoraire

leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé le 24 janvier 1#41 à l'âge de 75 ans. La levée du corps aura lieu à son domi-

cile, 1, Allées Fénelon, à Cahors, le diman-che 26 janvier .. 8 heures 30. L'inhumation se fera à Parnac dans la matinée. Le présent avis tient lieu de faire-part.

AVIS DE NEUVAINE

Les familles ARNOUIL, BUFFARD, LAS-SARRADE, MERCADIER, LAGREZE et tous les autres parents font part à leurs amis et célébré le 30 janvier à 8 heures, en l'Eglise St-Urcisse, pour le repos de l'âme de

M. Urbain-Martin ARNOUIL PETITES ANNONCES

Achat de sauvagine au plus haut cours, renards, putois, fouines, blaireau, etc., MARIE-ANTOINETTE, FOURRURES, 23, rue Foch, Cahors (derrière la cathédrale). (32.049).

> TOUS TRAVAUX DE COPIE DACTYLOGRAPHIE — DUPLICATEUR Travail rapide et soigné PRIX MODERES

Cours PIGIER 12, Bd Gambetta, CAHORS — Tél. 4-40

ON CHERCHE local pouvant convenir à garagiste. Faire offres bureau du Jour-

SUIS ACHETEUR vieilles faïences, vieux étains. Faire offres Bureau du

ON DEMANDE ouvrières à la Blanchis-

ans, expérimentée, pour ménage 3 heures le matin et plusieurs après-midi. Sérieuses références exigées. S'adresser au Bureau du Journal. (33.130).

FONDS DE CORDONNERIE à vendre. S'adresser: 18, rue G.-Clemenceau, Cahors. (33.141).

CHAMBRE garnie à louer, références exigées. S'adresser: 1, rue des Capu-

Savez-vous Madame, que pour VOUS, pour votre Jeune Fille,

COUPE, COUTURE, MODES, LINGERIE existe aux COURS PIGIER ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL ET PARTICULIER

Inscription sans condition à tous âges-

CAHORS, 12, Boulevard Gambetta. FIGEAC, 1, place Champollion. ON DEMANDE sténo-dactylo, débutantes s'abstenir. S'adresser: Bureau du

MÉTAYER DEMANDÉ avec sérieuses références pour propriété 25 hectares, prairies, labour, toutes cultures, environ Villefranche-de-Rouergue, sur bonne route, cheptel complet, eau à volonté, électricité. S'adresser à M. Des-

maze, 19, rue du Général-Prestad, Vil-

lefranche-de-Rouergue, (33.145). Exclusivité Indicateur Immobilier VENDRE Cahors, Maison, état neuf, rez-de-chaussée: entrée, cuisine, salle à manger, chambre, débarras, garage ; au 1er étage : deux chambres, cabinet de toilette moderne. Eau courante,

W.-C. septique. Eau, gaz, électricité. Petit jardin, cave et buanderie. A VENDRE Cahors, banlieue, 2 km. de la ville, Maison 4 pièces. Eau, électricité. Vaste terrain. Prix: 25.000 francs,

A VENDRE, cause départ, bordure gros village, près gare et rivière, 9 km. de Cahors, **Maison**, état neuf absolu, 6 pièces, chauffage central. Electricité, eau sur évier. Garage et jardin. Belle

A VENDRE à Regourd, Terrain, de 12 à 18 fr. le mètre, diverses contenances. Nous consulter.

VENDRE, bordure village, et à 5 km. de Cahors, Maison de pêche et de séjour, 3 pièces, avec petit terrain, gara-ge possible et électricité. Petit prix: VENDRE petite ferme, maison 4 pièces, grenier, chai, eau dans la maison; dépendances : grange et hangar, le tout en bon état ; 10 hectares de terrain de qualité, nombreux arbres fruitiers. Réelle occasion: 45.000 francs. A CEDER, suite de bail, vaste magasin, avec logement de 4 pièces. Très bien

situé. A débattre. PRODUITS CHIMIQUES AGRICOLES « MINORGA »

Chlorate de Soude. Desherbants Agricoles D.A.M. Soufre d'Apt (remplace le Soufre Sublimé). Sulfurol. Huile d'Anthracène. Mouillants, etc. Vente en gros pour le Lot:

LAMBERT P. à Cahors. Francia de la facilità del la facilità de la facili

SOMMES ACHETEURS PROPRIÉTÉS, toute importance tous genres, tous prix REALISATION IMMEDIATE

Paiement comptant Faire offres détaillées à M. Robert MARATUECH 109, Boulevard Gambetta, CAHORS Téléphone 44 Reg. C. Cahors 44-96

Zammunumunumunumunumuz

Un Monsieur offre gratuite-ment de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen facile de se guérir prompte-ment ainsi qu'il l'a été radicalement, après avoir souffert et essayé en vain

tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu. Ecrire au Laboratoire de M. Auguste Vincent, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui enverra, gratis et franco, les indications demandées.

Cabinet Immobilier (21° année)

NATURALISA DE LA CONTRACTOR DE LA CONTRA

J. DELLARD propriétaire, 1, rue Mar.-Joffre CAHORS

VENTE ET ACHAT de propriétés de rapport et d'agrément Châteaux, villas, tous immeubles ville et campagne

TERRAINS A BATIR Fonds de commerce Prêts hypothécaires Expertises

TOUS RENSEIGNEMENTS GRATUITS Registre de Commerce nº 1662.

VENDRE ACHETER INDIGATEUR IMMOBILIER

R. MARATUECH Ex-commis greffler Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers de France

109, Bd Gambetta, Cahors - Tél. 44

VENTE - ACHAT LOCATION

Propriétés - Immeubles - Villas | m TERRAINS COMMERCES GRAND CHOIX

Tous renseignements gratuits UNIQUEMENT DU COURTAGE

Imp. Coueslant (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

Etude de Me Jean MÉRIC, avoué à Cahors, 8, rue Georges-Clemenceau, 8, Successeur de Messieurs Châtonet et Lacosse

VENTE SUR SURENCHÈRE DU SIXIÈME

à suite de vente sur licitation, les étrangers admis, d'une petite propriété située commune de Pradines, comprenant une maison d'habitation, genre chalet, connue sous le nom de « Villa la Chaumière »

L'Adjudication aura lieu le JEUDI VINGT MARS MIL NEUF CENT QUARANTE-UN à QUATORZE HEURES, au Palais de Justice à Cahors, boulevard Gambetta, devant le Tribunal Civil, à l'audience des criées.

On fait savoir à qui il appar- de Justice de la dite ville, bou-tiendra, qu'en vertu et en exécu-levard Gambetta, par-devant tion d'un de Monsieur Louis MAGNÉ, et autoriser son épouse, tion d'un par le Monsieur le Président d'audien-Greffier du Tribunal Civil de Encara d'autre port

sion dont s'agit, et préalable- 1º Maître René BILLIÈRES, ment la licitation des immeubles avoué de Monsieur Louis-Charen dépendant, il a été procédé, les DEBENAIS, propriétaire, et le-JEUDI NEUF JANVIER MIL dame Blanche NIVELLE, son NEUF CENT QUARANTE ET épouse, domiciliés à Rosny-sous-Louis-Charles DEBENAIS, propriétaire, avec lequel elle est l'audience des criées du Tribu-NAIS, agissant pour assister et nal Civil de Cahors, au Palais autoriser son épouse;

2.** Milite Jean Millel, vomoles-All, speak and protection of the control of the

des immeubles à vendre

PAIEMENT DES FRAIS Tous les frais exposés jusqu'au jour de la surenchère ainsi que

meubles mis en vente est pure-res qu'ils ne pourront enchérir meubles mis en vente est pur res qu'ils ne pourront enchérir ment énonciatrice, et que, par qu'en se conformant aux disposuite, les descriptions ci-dessus données n'engagent à rien la responsa é du poursuivant le Préfet du Lot une autorisation sur surenchère et de son avoué. à cet effet.

CAHORS, IMP. COUESLANT

ETUDE DE M° Pierre LAVAYSSIÈRE licencié en droit notaire à Figeac (Lot)

successeur de Me Cadiergues

A la minute d'un acte reçu oar Maître Pierre LAVAYSSIE-

cabane, dont le siège social est à Puy-Blanc (Lot);
Ledit acte de dépôt portant la mention : Enregistré à Figeac le vingt-deux janvier mil neuf cent quarante et un, Vol., 582 B, Fol., 39, case 237, reçu : trente-cinq francs, signé : Loupias, receveur.
Lequel extrait est ainsi littéralement conçu :

SOCIETE DES GRANDES

se ventuellement soumis aux obligations personnelles ou solidaires prévues par ce texte, et répondent, dans ces limites, de l'exécution de leur mandat.

Art. 37. — Le premier paragraphe de cet article est désormais rédigé comme suit :

L'Assemblée générale est présidée par le président du Conseil d'Administration, ou, en son absence. Dar un administrateur est à Puy-Blane (Lot);

Les administrateurs qui font partie de ce Comité peuvent recevoir une part dans les bénéfi-

Dans le cas où le président est dans l'impossibilité d'exercer ses fonctions, il peut déléguer tout ou partie de celles-ci à un administrateur; cette délégation

ne durée limitée. Tous les actes concernant la société seront signés par le pré-

un, est demeuré annexé un extrait de la délibération du Conseil d'Administration de la So-Conformément à l'article 4 de iété anonyme dite : Société ano-la loi du 16 novembre 1940, le nyme des Grandes Tuileries Mécaniques du Quercy : TUILA-CABANE, dont le siège social éventuellement soumis aux obli-

ciété.

Toutefois, le président peut nommer un Comité composé soit d'administrateurs, soit de directeur, soit d'administrateurs et de directeur de la Société. Les membres de ce Comité sont chargés d'étudier les questions que le président renvoie à leur examen.

déc. 1940 au 2 janv. 1941, a la mairie de cette commune où les habitants pourront en prendre connaissance sans déplacement.

Art. 2. — A l'expiration de ce délai, et pendant les trois jours qui suivront, M. Bergues Joseph, maire d'Espère, Commissaire-enquêteur, recevra à la mairie de ladite commune les déclarations decrites ou verbales des habitants

ces supérieure à celle des autres A Cahors, le 10 décembre 1940. Le Préfet, Signé: Maurice Bézagu

loit toujours être donnée pour INSERTION LÉGALE RE, licencié en droit, notaire à sident ou par le Directeur ou un Figeac (Lot), le vingt-deux jan-administrateur ayant reçu délévier mil neuf cent quarante et un, est demeuré annexé un ex-